

## Contribution ADIUT à la définition de la stratégie Licence Jean-François MAZOIN et Christian CUESTA

### Questions posées :

- Comment définiriez-vous un diplôme de niveau licence ?
- A quelles conditions la licence peut-elle constituer aujourd'hui une sortie qualifiante ?
- Quelles sont vos propositions pour améliorer la réussite en licence ?

### Comment définiriez-vous un diplôme de niveau licence ?

- Permettant l'accès au grade de Master (180 ECTS).
- Permettant l'insertion professionnelle au niveau II de certification.
- Permettant une mobilité internationale

Pose les questions :

- Des diplômes du cycle de Licence en particulier au niveau III de certification, seul niveau véritablement reconnu par les conventions collectives.
- Des qualifications intermédiaires aux niveaux IV et III favorisant l'insertion.
- Du lien entre ECTS et compétences acquises.
- Du rôle de la Licence Professionnelle dans le dispositif du cycle de Licence.
- Du rôle d'un parcours technologique dans le cursus pour favoriser la réussite de certains étudiants.

### A quelles conditions la licence peut-elle constituer aujourd'hui une sortie qualifiante ?

Il faut qu'elle soit identifiée par les employeurs comme un diplôme d'insertion conduisant à des métiers.

Cela nécessite :

- Une coproduction des référentiels de formation.
- Une visibilité forte des employeurs.

Aux niveaux III et II de certification, l'entreprise a besoin de garanties en termes de compétences qui lui permettent d'embaucher facilement un cadre intermédiaire. Les DUT et BTS, par leur définition nationale et par leur adéquation avec des référentiels de compétences métiers permettent cette identification. Du point de vue du salarié, la mobilité professionnelle doit être supportée par un diplôme stable dans la durée dont les compétences sont et seront lisibles par l'employeur. La Licence Professionnelle joue un rôle important de tremplin vers l'insertion, elle est coproduite localement mais sa lisibilité souffre de cette définition uniquement locale. C'est la complémentarité des parcours du bac à la licence (et sans doute même avant le bac) qui assure l'employabilité du diplômé et la ré-employabilité du salarié.

Il faut donc :

- Assurer une grande lisibilité et une grande stabilité des référentiels de formation de la licence.
- Assurer l'identification des compétences acquises par les employeurs.
- Améliorer l'orientation à l'issue du L2 vers les Licences Professionnelles.
- Accompagner le choix de l'étudiant par la généralisation du Projet Personnel et Professionnel.

### Quelles sont vos propositions pour améliorer la réussite en licence ?

Donner à la Licence les caractéristiques pédagogiques qui ont fait le succès du DUT :

- Identifier une équipe pédagogique se mobilisant majoritairement sur la Licence.
- Définir un référentiel de formation national et des caractéristiques favorisant la compréhension des compétences acquises par l'employeur.
- Assurer la coproduction et le copilotage de la formation par les partenaires socio-économiques.

- Permettre des parcours diversifiés.

Accompagner l'étudiant dans la maturation de son projet :

- Assurer l'implication de l'équipe pédagogique dans le PPP (le PPP et l'interface avec l'entreprise doivent être appropriés par l'équipe pédagogique et pas seulement par des services).
- Assurer une construction des compétences professionnelles progressives : L1 et L2, compétences générales, L3 compétences professionnelles pour ceux qui feront le choix de l'insertion, compétences disciplinaires pour les autres.

Favoriser les réorientations :

- Assurer la cohérence des réorientations par une analyse nationale des référentiels par exemple sur un domaine de Licence, quels sont les dispositifs S2-S3-S4 permettant d'aboutir à l'obtention d'un DUT à l'issue du S1.
- Assurer la cohérence et l'affichage des parcours à l'échelle de chaque site quel que soit l'opérateur de la formation.

Favoriser la prise en compte de l'enseignement dans la carrière des enseignants-chercheurs.

Favoriser l'émergence de nouvelles méthodes pédagogiques et modifier les modes d'évaluation.

La mise en œuvre des licences professionnelles a permis un décloisonnement important entre UFR, IUT et Post Bac des Lycées. L'obligation de la construction de partenariats a favorisé cette coopération. **Le niveau L3 constitue un niveau de brassage de parcours et d'orientation important des étudiants et une opportunité pour coproduire les évolutions de parcours efficaces tant vers l'insertion que vers le master.**

Assurer la collaboration entre les équipes pédagogiques portant les principaux parcours universitaires :

- Faire participer des représentants des équipes L aux conseils de départements d'IUT et de départements aux conseils de perfectionnement de licence qui pourraient être mis en œuvre.
- Généraliser la construction des partenariats sur le niveau L3 : le travail collectif permettra de mettre en œuvre une offre de formation de L3 enrichie des approches complémentaires des voies générale et technologique et construire des parcours adaptés pour accéder aux masters ; cette coopération favorisera l'accompagnement et la différenciation des parcours au niveau L2 conduisant l'étudiant vers l'insertion ou vers le niveau I de certification.
- Mettre en place des plateformes de compétences aux croisements des disciplines et des secteurs économiques à l'échelle des sites.
- Mettre en place des dispositifs qualifiants intermédiaires avec les milieux professionnels qui assurent une insertion intermédiaire aux niveaux IV et III et emportent des ECTS en vue d'une validation de diplôme tout au long de la vie.

Assurer le continuum lycée – enseignement supérieur :

- Coopérer avec les lycées dans le cadre des heures qui favorisent la construction du projet.
- Adapter les référentiels de formation aux prérequis des bacheliers Par exemple, évolution du DUT pour assurer, en particulier, une réussite optimale aux bacheliers technologiques à l'horizon 2013.

## Conclusion :

Pour les IUT :

- L'identité de la formation joue un rôle fondamental pour le choix de l'étudiant et pour l'employeur, elle est supportée par une équipe pédagogique qui se consacre à ce niveau licence de formation.
- Les IUT portent une pédagogie technologique en continuité de la voie technologique du lycée au sein des universités avec des formations établies en correspondance avec des référentiels de métiers.
- Le DUT constitue un élément déterminant de la sécurisation des parcours et le socle du parcours technologique.
- La licence professionnelle est un diplôme accessible à toutes les composantes universitaires qui rapproche l'université de l'entreprise et constitue un vecteur essentiel de l'insertion aujourd'hui.

- Le L3 doit intégrer des parcours technologiques et les IUT doivent contribuer à leur conception et à leur réalisation. Ils doivent pouvoir porter ces parcours dans l'offre de formation de l'université comme toutes composantes. Ces parcours doivent permettre un accès efficace au master aux diplômés de DUT et de BTS.

Il serait utile de rapprocher CCN IUT et Comité Licence pour :

- Construire des parcours types de réorientation L vers DUT dans chacun des domaines / mentions de licence.
- Construire les modules complémentaires du DUT (S3 et S4) favorisant l'accès au L3 et aux écoles en vue d'une insertion au niveau I de certification.
- Construire des parcours types technologiques dans le L3 de chaque mention de licence favorisant l'accès au master.